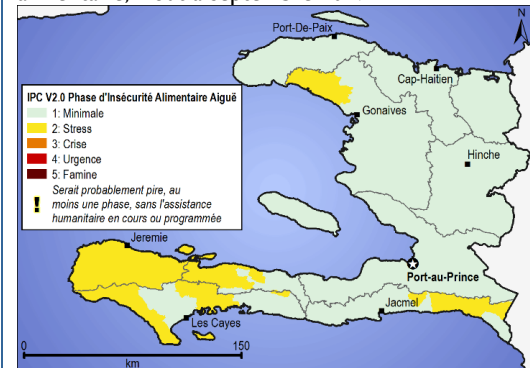


La saison de printemps a réussi dans la plupart des zones agro-écologiques du pays

MESSAGES CLÉS

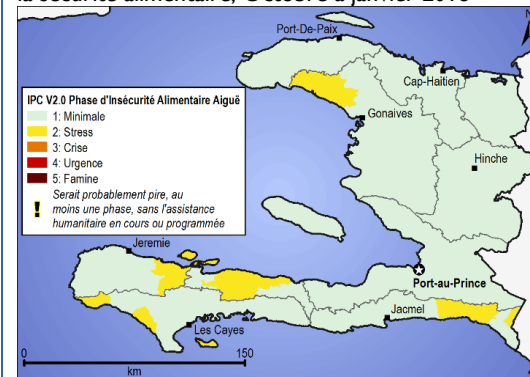
- Les conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaires se sont améliorées entre juin et août, grâce aux récoltes de printemps qui s'achèvent dans la plupart des zones agro-écologiques. Le pays devrait être en insécurité alimentaire Minimale (Phase 1 de l'IPC) jusqu'en janvier 2018, à l'exception de quelques localités de certaines communes qui, sous les effets résiduels des chocs antérieurs (sécheresse, inondations, pestes) se classifient en Stress (Phase 2 de l'IPC).
- L'accroissement de l'offre de produits locaux, en particulier le maïs, le haricot et les produits maraîchers, a induit une baisse significative des prix de ces produits sur les marchés de consommation suivis. Quant aux prix des céréales importées, le riz et le maïs notamment, la stabilité du taux de change depuis plus de trois mois (sans pour autant retourner à son niveau des années de 2014, 2015) contribue au maintien de leur stabilité durant cette période. Ces prix demeurent toutefois élevés, malgré les conditions favorables actuelles observées sur le marché mondial.
- Selon les prévisions, la saison pluvieuse continuera de se dérouler normalement jusqu'en novembre, ce qui permettra le bon développement des cultures de haricot et de maïs qui seront semées en été, notamment dans les zones de montagnes humides et semi-humides, et des cultures à cycle long de la campagne de printemps. Avec les activités de semis, il y a lieu de s'attendre à un nouveau rebond de la demande de main-d'œuvre agricole. Cependant, les agriculteurs se plaignent d'une rareté relative des travailleurs agricoles, en raison notamment de l'intensification de la migration, de l'exode rural et du désintéressement des jeunes pour le secteur agricole.

Figure 1. Carte des résultats estimés de l'insécurité alimentaire, Aout à septembre 2017



Source : FEWS NET

Figure 2. Carte des résultats estimés plus probables de la sécurité alimentaire, Octobre à janvier 2018



Source : FEWS NET

La classification que FEWS NET utilise est compatible avec l'IPC. Une analyse qui est compatible avec l'IPC suit les principaux protocoles de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux en matière de sécurité alimentaire.

SITUATION ACTUELLE

Les récoltes de printemps s'achèvent dans les zones où la saison pluvieuse a démarré à temps. Elles ont été normales dans ces régions, au point d'influencer les prix des produits alimentaires locaux comme le maïs ou le haricot à la baisse, ceci depuis le mois de mai. Dans les régions où la saison pluvieuse a été tardive (précipitations à partir de mai au lieu de mars ou avril), les récoltes sont en cours et aussi attendues pour fin août ou septembre pour des variétés de maïs à cycle plus long (Nord-Est, Ouest, Centre, etc.). Une augmentation de l'offre ou de la disponibilité alimentaire locale sur les différents marchés suivis est largement observée. En effet, d'après les observations de la mission d'évaluation de la campagne de printemps 2017 (CFSAM), la situation alimentaire semble s'améliorer dans la grande majorité des communes visitées, sauf dans certaines communes comme Thomassique (Centre), les zones montagneuses et difficiles d'accès de la Croix des Bouquets, de Thomazeau, d'Archaie, de Grand Goave (Ouest), de Corail et de Pestel (Grand'Anse). Le Haut Artibonite (Anse Rouge, Terre Neuve, Gros Morne), quelques communes dans le Nord, où, pour la plupart, les récoltes de printemps ont été très faibles, subissant encore les effets résiduels des chocs antérieurs.

Par ailleurs, les préparatifs des semis d'été sont en cours, particulièrement dans les montagnes. Ces activités sont une source d'emploi importante pour les ménages pauvres qui peuvent vendre des journées de travail auprès des ménages plus aisés, dans des activités de préparation de sols et de semis, à un taux journalier variant de 150-200 gourdes, dépendamment de la zone, ce qui constitue une source de revenu pour des dizaines de milliers de travailleurs agricoles.

Outre de bonnes conditions pluviométriques, la disponibilité et l'accessibilité des semences représentent une contrainte majeure pour la réussite de cette campagne pour les ménages dont certains ont dû s'endetter ou vendre des actifs (en particulier du bétail) pour acheter des intrants et faire face aux coûts de production élevés.

Entre juin et juillet, les prix des aliments importés tels que le riz ont été très stables sur les marchés urbains départementaux suivis par la CNSA et FEWS NET. Cette stabilité résulte de l'effet conjugué de la stabilité relative du taux de change, de la disponibilité en produits locaux et de la tendance des prix mondiaux. Néanmoins, ces prix sont plus élevés que l'année dernière et que la moyenne quinquennale. Sur le front des produits locaux comme le haricot et le maïs, les prix sont nettement à la baisse sur l'ensemble des marchés. En effet, le prix du maïs a baissé significativement, soit de plus de 9 pourcent en moyenne par rapport à juin. Des baisses spectaculaires sont observées sur le marché des Cayes (plus de 51 pourcent), de Fond-des-Nègres (plus de 20 pourcent), de Jacmel (plus de 13 pourcent) et de Port-au-Prince (près de 9 pourcent). Stable sur les autres marchés, le prix moyen du maïs continue sa descente avec les récoltes qui se poursuivent dans certaines régions. En ce qui concerne le pois noir, le prix continue à baisser en juillet (-4,9 pourcent en moyenne), consécutivement à des baisses enregistrées sur différents marchés, particulièrement à Croix-des-Bossales (Port-au-Prince : près de 28 pour cent) et à l'exception des marchés de Hinche et de Jérémie alors qu'il est stable sur celui des Cayes.

La majorité des programmes d'assistance humanitaire a commencé à diminuer en juin. C'est pourquoi une forte réduction dans le nombre de personnes bénéficiaires est notée. Certaines organisations humanitaires, continuent cependant d'assister des groupes vulnérables dans certaines régions touchées par Matthew et les intempéries d'avril et de mai. De tels appuis concernent d'une part des distributions de semences (maïs, pois, manioc), de matériel de pêche et de femelles de cabris et d'autre part des transferts monétaires aux agriculteurs pour relancer leur production.

SUPPOSITIONS MISES A JOUR

Vu le déroulement de la situation tel que prévue dans les perspectives de juin à janvier 2018, les mêmes hypothèses se sont maintenues pour cette mise à jour.

PERSPECTIVES JUSQU'EN JANVIER 2018

L'augmentation de l'offre alimentaire locale dans la majorité du pays a induit une baisse des prix sur les différents marchés. On estime que cette tendance pourrait se maintenir au cours des prochains mois, notamment dans les zones dont la saison a démarré tardivement et qui récoltent du maïs et du haricot en août et septembre. Mais pour celles qui ont déjà récolté, la situation pourrait s'inverser, vu que le mois d'août coïncide avec la mise en place des semis d'été. Une telle activité induirait probablement une contraction de l'offre qui influencerait sur les prix à la consommation. La tendance observée au niveau des prix du riz importé peut se maintenir, sous l'effet d'une relative stabilité du taux de change gourde-dollar. De plus, la tendance est à la baisse sur le marché mondial, avec des conditions climatiques et donc de production favorables. Ainsi, même si le prix se montre rigide à la baisse sur le marché local, en raison des goulots internes, la chute du prix en juillet ainsi que les prévisions de bonnes récoltes peuvent contribuer à maintenir la situation actuelle sur le marché local durant les mois à venir.

Globalement, le pays devrait être en insécurité alimentaire Minimale (Phase 1 de l'IPC) jusqu'en janvier 2018. La situation est encore favorable à une amélioration des conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaires, moyennant l'absence de choc majeur qui ne vienne perturber les cultures de la période. Cependant, les communes où les récoltes de printemps ont été très faibles, voire même perdues en raison des effets résiduels des chocs antérieurs (inondations, sécheresse, etc.) continueront de se classer en Stress (Phase 2 de l'IPC).

A PROPOS DE CE RAPPORT

Cette mise à jour sur la sécurité alimentaire est un rapport sur les conditions actuelles et des changements sur les perspectives projetées de l'insécurité alimentaire dans ce pays. Il met à jour les Perspectives sur la sécurité alimentaires de FEWS NET/CNSA qui est publié trois fois par année. Pour en savoir plus sur le travail, [cliquez ici](#).